|  |  |
| --- | --- |
| A transmettre à :Mme. La Présidente, Hôtel de Rennes Métropole4 avenue Henri Fréville CS 93111 35031 RENNES CedexGestionnaire : Direction de l'AssainissementTéléphone : 02 23 62 24 10Email : da-raccordement@rennesmetropole.fr | Demande de raccordement au réseau public d'assainissement  |

 EN 146 – Version 6 du 22/10/2015

# Identité du propriétaire de l’immeuble à raccorder :

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Tel : @mail :

# Identité et qualité du demandeur :

Qualité : [ ]  Propriétaire [ ]  Maître d'œuvre [ ]  Aménageur

Nom : Prénom :

Adresse :

Commune :

Tel : @mail :

# Le projet de raccordement concerne :

[ ]  Une nouvelle construction [ ]  Des travaux sur une construction existante

[ ]  La viabilisation d'un terrain (aménageur)

Adresse :

Commune :

Références cadastrales :

N° de l'autorisation d'urbanisme (PC/DP) :

# Quel est le devenir des branchements[[1]](#footnote-1)\* existants s'il y en a :

[ ]  Je ne souhaite pas le(s) conserver et je demande à Rennes Métropole de procéder à leur obturation définitive. Je m'engage néanmoins à le ou les obturer au niveau de la parcelle.

[ ]  Je souhaite le(s) conserver pour le(s) réutiliser dans mon nouveau projet. Je m’engage à prendre en charge la modification de ce(s) dernier(s) en construisant un ouvrage de transition (boite de branchement) conformément à la règlementation en vigueur et selon le plan d’exécution joint à cette demande. En attendant, je fais procéder à l’obturation provisoire de(s) branchement(s) existant(s) au niveau de la parcelle. Je m'engage également à sortir les canalisations EU et EP de mon projet au droit de ce(s) branchement(s) existant(s).

# Le projet nécessite la construction de nouveaux branchements :

Je souhaite créer un (ou des) nouveau(x) branchement(s) selon les indications citées ci-dessous et conformément au dossier d’exécution ci-joint.

Branchement sur collecteur EU : Matériau Diamètre :

Branchement sur collecteur EP : Matériau Diamètre :

Branchement sur collecteur Unitaire : Matériau Diamètre :

# Afin de pouvoir établir l’autorisation de raccordement nécessaire à la construction ou à la modification de votre branchement au réseau public d’assainissement, les documents ci-dessous sont à joindre à cette demande :

⇨ **Le dossier d'exécution du ou des branchements publics à construire** (échelle 1/100ème ou 1/200ème) qui comprendra **une vue en plan du tracé de la canalisation de branchement à construire** (ou à réutiliser) jusqu’au collecteur public, **faisant apparaitre l'emplacement de la boîte de branchement** avec sa profondeur fil d'eau par rapport au niveau du trottoir, **le matériau de la canalisation de branchement ainsi que son diamètre et sa pente**.

⇨ **Un plan de masse de la parcelle** (échelle 1/200ème) faisant apparaître les limites de propriété ainsi que les surfaces imperméabilisées de la parcelle (toitures, terrasses, voiries, parkings, allées…).

⇨ **Un plan de localisation du projet dans la commune**.

# Identité de l’entreprise chargée d’exécuter les travaux publics d’assainissement :

Société :

Conducteur de travaux :

Adresse :

Commune :

Tel : @mail :

# Commentaire :

La direction de l'assainissement de Rennes Métropole se réserve le droit de demander des pièces complémentaires concernant les réseaux privatifs EU/EP, notamment lorsque le projet nécessitera la mise en place d’une mesure compensatoire des eaux pluviales ou bien lorsqu’il s’agira d’un projet pouvant générer des eaux usées non domestiques.

Fait à :
Le :

 Signature

Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d’opposition, d’un droit de rectification et d’un droit à la limitation du traitement de vos données. Pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données de Rennes (Ville et Métropole) via le formulaire de contact "e-démarches" du site internet (http://metropole.rennes.fr) ou par voie postale à adresser à : Monsieur le Président de Rennes Métropole - A l'attention du Délégué à la protection des données - 4 avenue Henri Fréville -CS93111 - 35031 Rennes Cedex

1. \* Le branchement est la canalisation située sous la voie publique reliant le collecteur d'assainissement sous chaussée à la parcelle [↑](#footnote-ref-1)